

COMMUNE DE LE PORT

Compte rendu de la séance du mardi 13 décembre 2022

Secrétaire de la séance: Sandrine LOUBET

Eté présents : Noëlle MORALES, Sandrine LOUBET, Alain SABLE FOURTASSOU, Didier CASTEL, Charles SINAGRA, Suzanne RINGENBERG, Maryse LOUBET PURCHA

Eté représentés : Laurent SUTRA, Ivelyne DUMONT

Eté absents ou excusés : Rose PIQUEMAL

Rappel de l'ordre du jour :

1 - DM N°3 BP 2022

2 - Questions diverses

Délibérations :

DM N°3 BP 2022 (DE 2022_057)

Madame le Maire expose au Conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes afin de régulariser les avances de subventions reçues dans le cadre des animations du site Natura 2000 :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6411	Personnel titulaire	2 600.00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 000.00	
6419	Remboursements rémunérations personnel		3 600.00
TOTAL :		3 600.00	3 600.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1641	Emprunts en euros	48 500.00	
1341	D.E.T.R. non transférable		48 500.00
TOTAL :		48 500.00	48 500.00
TOTAL :		52 100.00	52 100.00

Madame le Maire invite le Conseil municipal à voter ces crédits.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

VOTES	Pour	9	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

Questions diverses :

- Réunion à la Sous-Préfecture en date du 24/11/2022 :

Madame le Maire et Madame LOUBET informent le Conseil qu'elles ne disposent d'aucun document à l'issue de la réunion qui s'est tenue à la Sous-Préfecture et font donc un succinct résumé des propos qui se sont tenus.

- Réunion du Conseil syndical de l'étang de Lers en date du 06/12/2022 :

Madame le Maire et Madame LOUBET informent le Conseil qu'à l'ordre du jour étaient inscrits :

1- Compte-rendu de la réunion en Sous-Préfecture du 24/11/2022

2- Point sur le projet du cabinet d'étude EY.

Afin de clarifier ces points, Madame le Maire explique qu'ils n'ont pas été soumis au vote, mais juste exposés oralement par Madame Soula.

Madame SOULA demande où en sont les Élus du Port sur leur réflexion quant à la continuité de l'étude.

À savoir qu'à l'issue de la réunion avec Madame la Sous-Préfète, 2 propositions ont été faites par cette dernière:

- Octroi d'un délai supplémentaire pour délibérer sur la continuité de l'étude;
- Demande à Madame la Présidente l'utilisation de ses 2 voix pour obtenir la majorité.

Les Élus représentants de la commune proposent à Madame SOULA d'utiliser sa seconde voix.

Les membres du Conseil municipal actent la proposition faite, et renouvellent leur confiance en leurs délégués.